

## Miser sur les énergies renouvelables

Depuis de nombreuses années déjà, Saxon mène des actions dans le domaine de l'énergie : que ce soit des installations de production d'énergie ou des actions de promotion, de coopération et de développement de projets, avec les entreprises locales, les institutions de recherche et la région de Martigny (projet de district « Region-Energie »).

La vision de la commune est de viser l'autosuffisance en électricité avant 10 ans à l'aide des nouvelles énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, géothermie, biomasse, petite hydraulique). Le conseil communal de Saxon s'est engagé comme « Cité de l'énergie sur la voie de la Société à 2000 watts ». Il a ainsi défini des objectifs quantitatifs s'y rapportant, et approuvé un plan d'action quadriennal permettant de les atteindre.

En 2013, Saxon a signé un partenariat avec Nestlé Waters SA, qui exploite la « Source des Croix », et le groupe E Greenwatt pour récupérer la chaleur naturelle de l'eau. Cette source, à l'origine de l'eau minérale Cristalp, jaillit à une température d'environ 25 degrés. L'usine d'embouteillage, le complexe médico-social et hôtelier des Sources et des bâtiments municipaux dont le casino seront ainsi chauffés à l'eau thermale. Un projet avec l'EPFL et le CREM tentera de stocker l'eau chaude des sources en été dans la nappe pour la récupérer l'hiver. L'objectif à terme est de réaliser une économie d'énergie annuelle de 6 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation en chauffage de 600 ménages.

## Les projets phares de la politique énergétique

- Panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics.
- Smart metering pour deux bâtiments publics dont le complexe scolaire (mesures instantanées, annuelles et émissions CO<sub>2</sub>). Communication aux utilisateurs : grand écran avec indication de la production en continu des panneaux photovoltaïques, monitoring sur internet.
- Les dividendes RPC sont réinvestis dans les économies d'énergie et la production d'énergies renouvelables locales (env. CHF 100'000.-, équiv. CHF 20.-/hab.).
- Remplacement de toutes les lampes au mercure par du LED, avec variateurs (diminution de 40% de la consommation de l'éclairage public).

Photo : Swiss Solar Technics SA



### En quelques chiffres

Commune : ..... Saxon  
Canton : ..... Valais  
Nombre d'habitants : ..... 5200  
Superficie : ..... 23,3 km<sup>2</sup>  
Internet : ..... [www.saxon-fun.net](http://www.saxon-fun.net)

Première labellisation Cité de l'énergie :  
..... 2013



## Saxon : l'indépendance énergétique

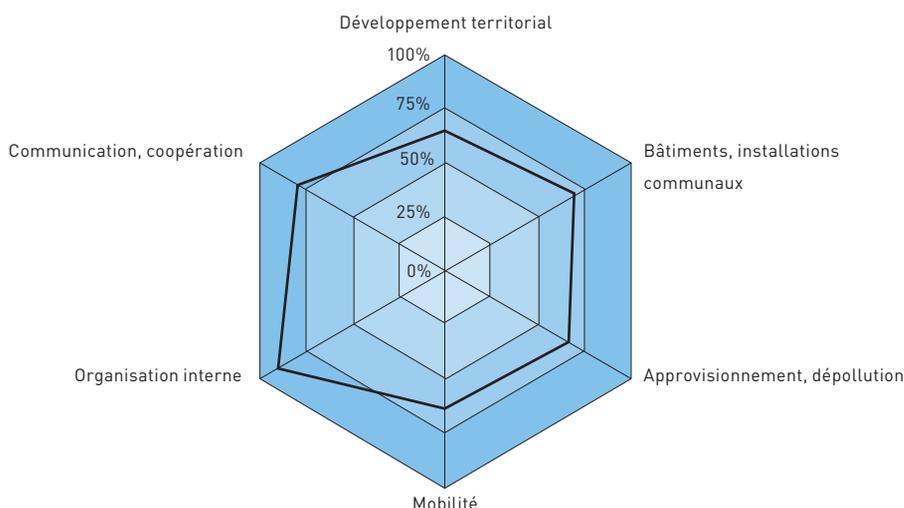
« Saxon, Cité de l'Abricot devient Cité de l'énergie en 2013. Elle aurait pu l'être bien avant puisque le Conseil communal avait depuis longtemps œuvré dans le domaine énergétique. Des investissements souvent en partenariat public-privé, tant dans le domaine de l'éolien, du photovoltaïque, du chauffage à distance en récupérant la chaleur des eaux souterraines, permettent à la Commune de produire en 2014 plus de 4 mios de kWh/an, sans prendre en compte l'énergie hydraulique.

Membre du CREM (Centre de Recherche Energétiques et Municipales), Saxon communiquera à l'avenir encore d'avantage dans le domaine, par le biais d'un bureau, au niveau du district, spécialisé dans les questions énergétiques et au service de la population.

L'apport des LED dans l'éclairage public, l'aide à la rénovation des bâtiments, la recherche d'efficacité dans les nouvelles constructions sont autant d'atouts sur la voie de la société à 2000 watts. »

*Stéphane Moix  
conseiller communal, Saxon*

## Taux de réalisation en 2013



Le diagramme en toile d'araignée représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la commune. Pour obtenir le label Cité de l'énergie, la commune doit avoir mis en œuvre ou planifié 50% de son potentiel, et 75% pour obtenir le label European Energy Award® GOLD.

## Les prochaines étapes

La commune de Saxon s'est engagée dans différents projets qui seront réalisés dans les années à venir :

- installations de production d'électricité : panneaux photovoltaïques (1 à 2 toitures par an), parc éolien ;
- installation de micro-turbinage entre les mayens et le village ;
- organisation de cours Eco-Drive pour les employés communaux ;
- construction de la centrale de chauffage à distance.

### Personne de contact à Saxon

Stéphane Moix  
[stephane.moix@g2r.ch](mailto:stephane.moix@g2r.ch)

### Conseillère Cité de l'énergie

Sonia Morand, T 079 277 84 58  
[sonia.morand@bluewin.ch](mailto:sonia.morand@bluewin.ch)

### SuisseEnergie pour les communes

c/o Bio-Eco Sàrl, T 021 861 00 96  
[brigitte.dufour@bio-eco.ch](mailto:brigitte.dufour@bio-eco.ch)

### Plus d'informations

[www.citedelenergie.ch/saxon](http://www.citedelenergie.ch/saxon)



## A quoi sert le label Cité de l'énergie ?

Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award®). Le label récompense les communes qui ont mis en place une gestion de la qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale. Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Avec le programme SuisseEnergie pour les communes, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal. Le label est propriété de l'Association Cité de l'énergie.